

Mission d'insertion socio-professionnelle

Domaine

- 21. Autres actions d'insertion
- ◦ 21.02 Insertion dans/par l'emploi

Organisme Lieu de formation

ALE d'Estinnes ALE d'Estinnes
Chaussée Brunehault, 147
7120 ESTINNES

Organisation

Organisation modulaire Non

Critères d'accès et certifications

Type de public : Les chômeurs complets indemnisés depuis min 2 ans; ou de min 45 ans chômeurs depuis min 6 mois; ou allocataires pendant 24 mois au cours des 36 derniers mois, ou R.I.S

Titre requis :

Certification :

Renseignements

Aide à la réinsertion sur le marché de l'emploi par la prestation d'heures de travail ALE dans des secteurs non rencontrés par les circuits réguliers du travail

Il peut s'agir d'activités ménagères, de l'entretien de jardins, de garde ou d'accompagnement d'enfants, de malades, de personnes âgées ou handicapées, des formalités administratives, ... Cette liste d'activités autorisées est différente pour chaque ALE. Vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de l'ALE de votre commune sur simple demande.

Les ALE consacrent une partie des recettes générées par les chèques ale à des actions de formation et d'insertion des publics cibles.

A l'issue du travail en ALE, le candidat sera capable de:

- Mettre en œuvre/développer des compétences interpersonnelles;
- Identifier l'intérêt d'entreprendre des études/formations;
- Confirmer/identifier un projet professionnel;
- Réintégrer le marché de l'emploi.

Pour plus d'informations sur ces activités ponctuelles contacter l'Ale

Contact

ALE d'Estinnes

Siège social

Gisèle Navaux
064/31.13.15
ale@estinnes.be
Chaussée Brunehault, 147
7120 ESTINNES